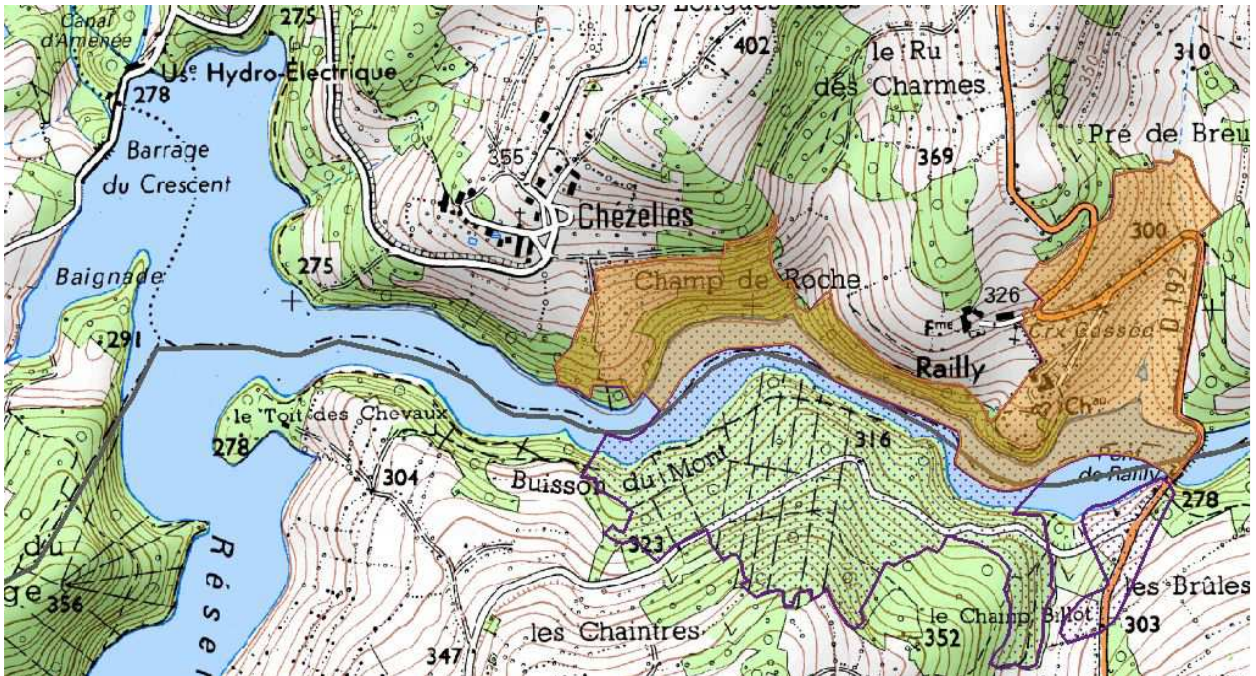


VALLEE DE LA CURE, RIVE DROITE, A SAINT-GERMAIN-DES-CHAMPS

Commune : Saint-Germain-des-Champs

Localisation géographique : environ 13 km au sud d'Avallon

Date de l'inscription : 25 septembre 1943



FICHE D'IDENTITE DU SITE

Intitulé de l'arrêté d'inscription :

La rivière la Cure et sa rive droite à Saint-Germain-des-Champs depuis le pont de Rilly jusqu' à...

Modalités de l'inscription :

Arrêté du Ministre de l'Education nationale vu l'arrêté du 27 août 1943

Statut de propriété au moment de l'inscription :

Propriété privée et publique

Superficie :

33 ha

Qualification du site :

Site naturel et rural

Caractéristiques intrinsèques : vallée, cours d'eau, boisements et prairie, château

Intérêt patrimonial au titre de la loi du 2 mai 1930:

Site d'intérêt pittoresque et paysager régional

Autres protections (site classé, MH, abords MH, ZPPAUP, secteur sauvegardé):

- **Inscription simultanée au titre des sites (25 septembre 1943) : La rivière la Cure et sa rive gauche à Marigny-l'Eglise (ensemble délimité par le pont de Rilly en amont jusqu'à...)**

Inventaire général du patrimoine culturel (base Mérimée)

Non

Inventaires, protection et gestion au titre des milieux naturels

- **Inventaire Znieff**

- Znieff de type 2 : « Vallée de la Cure du réservoir du Crescent à Vermenton » (10 000ha) : la presque totalité du site inscrit

- **Inventaire des Zones humides de la Bourgogne (>4ha)**

Ensemble du site inscrit

Autre

La commune de Saint-Germain-des-Champs fait partie du **Parc naturel régional du Morvan** créé en 1970 et dont la charte a été renouvelée en 2007. Un atlas des paysages du Morvan a été réalisé par le PNR en 2004.

CARACTERISTIQUES DU SITE

La Cure qui constitue sur cette séquence un des bras de la retenue du Crescent, se présente comme une rivière large et calme qui contraste avec son caractère de torrent impétueux en amont du site. Le site inscrit est délimité à l'est par le pont de Railly.



La rive droite de la rivière est bordée de versants boisés aux pentes abruptes qui ferment les vues, à l'exception, au nord-est du site inscrit, d'un vallon occupé par des prairies pâturées qui offre une percée visuelle sur et depuis la vallée.

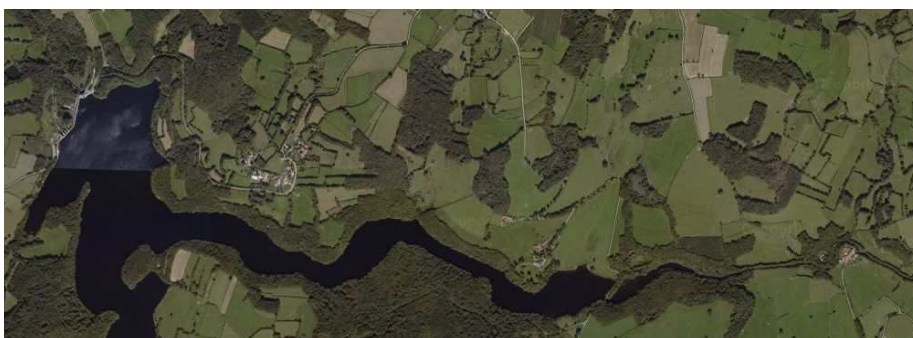


Ce vallon est surplombé par le château de Rilly, bâti au 16^{ème} siècle et modifié en 1860 et qui est annoncé par une allée plantée.



SON ENVIRONNEMENT

Deux arrêtés ont été pris le même jour, le 25 septembre 1943, pour protéger au titre des sites cette séquence de la vallée de la Cure, sa rive droite étant située dans l'Yonne, à Saint Germain-des-Champs, et sa rive gauche dans la Nièvre, à Marigny-l'Eglise. Ces deux sites inscrits forment une seule entité paysagère.





Cette séquence de la vallée de la Cure est indissociable du réservoir du Crescent dont le barrage a été construit entre 1929 et 1933, au confluent des rivières de la Cure et du Chalaux afin de réguler les eaux de l'Yonne et de la Seine. D'une superficie d'environ 170 ha, il doit son nom à sa forme de « croissant ».

Le confluent du Crescent est identifié dans la charte du **parc naturel régional du Morvan** comme une **zone paysagère sensible** (voir la fiche « Piedmont-Nord » de l'Atlas des paysages du Morvan réalisé par le PNR du Morvan).

SON EVOLUTION

Utilisation et fréquentation du site

La rive droite de la Cure, sur le territoire de Saint-Germain-les-Champs, est inaccessible : il n'existe ni routes ni chemins d'accès du fait de l'escarpement des versants boisés et des clôtures des prairies pâturées.

Etat du site

Ce site naturel et rural, très préservé présente un caractère très pittoresque.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

- Préserver la seule ouverture visuelle sur la Cure depuis la rive droite, offerte par le vallon occupé par des prairies pâturées située au nord-est du site. Le maintien ou la restauration de l'ouverture des paysages de vallée et notamment de la vallée de la Cure est un des enjeux majeurs identifiés par l'Atlas des paysages de l'Yonne.
- Préserver la spécificité des paysages et des milieux naturels de la vallée de la Cure : prairies humides, forêts humides riveraines de l'eau (aulnes, saules, frênes), forêts de ravins sur les versants (frênes, érables).